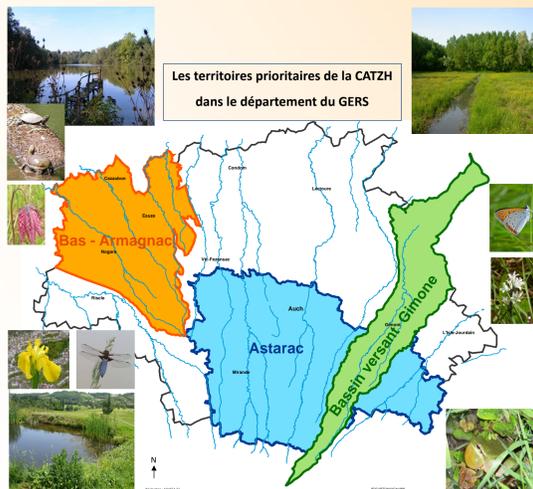


## A qui s'adresse la CATZH dans le GERS?

Menée dans le cadre d'une convention entre l'Agence de l'Eau Adour-Garonne (AEAG) et l'ADASEA du Gers, la Cellule d'Assistance Technique pour la gestion des zones humides intervient depuis 2003 auprès des gestionnaires (propriétaires ou locataires) de milieux humides : particuliers, exploitants agricoles, collectivités locales ou leur groupement, associations à vocation agricole ou environnementale... Différents types de zones humides sont concernés : boisements, prairies ou landes humides, mares et étangs.

Des territoires prioritaires ont été définis : le Bas-Armagnac pour sa densité de points d'eau et de milieux humides avec des vieux étangs datant du Haut Moyen Age, l'Astarac pour son réseau de mares, et les abords de la rivière Gimone pour ces prairies inondables. La CATZH intervient également en appui aux collectivités pour la gestion, la restauration ou la valorisation de zones humides.



## Quels sont les objectifs et les missions de la CATZH ?

- Mettre en oeuvre les recommandations du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Adour-Garonne visant à préserver les milieux aquatiques et les zones humides.
- Agir dans le cadre de la directive Cadre Européenne pour la reconquête de la qualité des eaux.
- Sensibiliser, informer et former les gestionnaires de zones humides
- Améliorer les connaissances des milieux humides
- Constituer des réseaux locaux, lieux d'échanges entre gestionnaires
- Apporter une expertise technique pour caractériser les enjeux de préservation des sites et définir des modalités de gestion avec les propriétaires et les usagers
- Evaluer la gestion mise en oeuvre et l'état de conservation des sites
- Accompagner les porteurs de projets dans la restauration des zones humides
- Appuyer les collectivités dans la valorisation de leurs zones humides et dans l'application de la loi sur le Développement des Territoires Ruraux.

Liste des membres du Comité de pilotage départemental de la CATZH du Gers sont : DREAL Midi-Pyrénées, Agence de l'Eau Adour-Garonne, Conseil Régional de Midi-Pyrénées, Conseil général du Gers, CATER, DDT 32, ONEMA, CRPF, FDAPPMA 32, FDC 32, Chambre d'Agriculture 32, Pays, Syndicats de Rivières, Université de Toulouse le Mirail-GEODE.

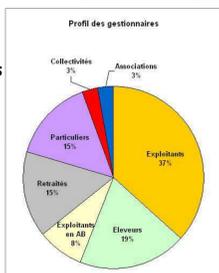
## Les actions de la CATZH en Bas-Armagnac (2003-2012)

Sur ce territoire, la CATZH s'inscrit dès 2003 dans la continuité des mesures agri-environnementales et des actions d'accompagnement relatives aux zones humides menées par l'ADASEA depuis 1995. Le périmètre d'intervention correspondait initialement à la délimitation de la couche géologique des «sables fauves» du Bas-Armagnac et a été élargi en 2011 en prenant en compte les limites du SAGE Midouze.

### Constitution d'un réseau de 180 gestionnaires d'étangs et de zones humides pour 332 sites suivis

Les adhérents au Réseau de gestionnaires d'étangs et de zones humides du Bas-Armagnac bénéficient des missions de la Cellule d'assistance technique afin de mettre en place une gestion patrimoniale de leur site :

- diagnostic et plan de gestion de l'étang et de son bassin versant,
- visites de suivi et d'évaluation annuel ou bisannuel,
- conseils et appuis pour des actions de restauration
- fiches techniques, journées d'échanges, formations collectives...
- lettre de liaison : l'écho des Pesquès.



### Inventaire des zones humides du Bas-Armagnac

Débuté en 2003, cet inventaire est réactualisé en continu d'après les visites de terrain et abondé par d'autres sources (Conseil général et Institution Adour).

Il permet de recenser aujourd'hui:

- 2 065 points d'eau soit 1 264 ha en eau dont:
  - 1 074 mares de moins de 0,1ha
  - 984 étangs
  - 7 grandes retenues de plus de 20 ha.
- 680 ha de prairies humides
- 2 360 ha de boisements humides autres zones humides

### Préservation de la Cistude d'Europe



Conseils et préconisations des plans de gestion basés sur le cycle biologique de cette espèce protégée afin de préserver les sites de pontes ou d'hivernage...

- Sensibilisation des gestionnaires et des acteurs locaux (fiche technique sur les modes de vie et les menaces)
- Participation au comité technique d'une étude sur la Cistude d'Europe réalisée par le CPIE Pays Gersois sur un site d'étangs suivis par la CATZH.

### Travaux de restauration et valorisation de sites 46 étangs restaurés depuis 1995

Démarche de la CATZH:

- visite préalable avec l'entrepreneur et des agents de l'Unité de Police de l'Eau et de l'ONEMA pour s'assurer de la conformité réglementaire des travaux à engager.
- élaboration d'un cahier des charges pour chaque site (préconisation de dates d'intervention par rapport à la cistude d'Europe...), et montage des dossiers de demande de subvention auprès de AEAG qui peut intervenir à hauteur de 50 %, et dans certains cas auprès de l'Europe (programmation LEADER du Pays d'Armagnac).
- visites de chantier et de réception de travaux

#### Exemple de l'étang communal de Perchède

L'étang du Pesqué bénéficie des conseils et du suivi de la CATZH depuis 2005. Suite au diagnostic initial, des travaux de restauration ont été réalisés. Puis, afin de valoriser l'étang communal et ses boisements riverains, la commune de Perchède a souhaité développer un projet de sensibilisation, à travers une approche multi-partenaire avec l'aménagement du «Sentier nature du Pesqué».

14 panneaux pédagogiques ont été réalisés sur différents thèmes (faune, espèces invasives et protégées, flore, histoire des vieux étangs, pisciculture, rôle des zones humides, vieux arbres...) ainsi que 20 bornes descriptives des «Essences d'arbres et d'arbustes de Pays» répartis sur 3 parcours.

L'ADASEA a accompagné la commune pour la coordination de ce projet et dans la conception de panneaux.

### Mise en place de mesures agri-environnementales pour la préservation des prairies humides



68 ha de prairies humides engagés pour une durée de 5 ans afin d'assurer leur conservation et de préserver la qualité des cours d'eau.

La CATZH a réalisé un diagnostic des prairies pour identifier les parcelles éligibles à partir d'une liste de 30 espèces spécifiques aux zones humides, et rencontré 12 gestionnaires pour leur proposer une nouvelle MAET financée par des Fonds FEADER de l'Europe et l'AEAG.

### Partenariat avec l'Université de Toulouse le Mirail et le laboratoire GEODE

- Recherches de documents d'archives sur l'histoire des étangs de l'Armagnac
- Enquêtes sociologiques pour analyser la perception des acteurs sur la CATZH
- Recherche d'indicateurs pour évaluer l'état de conservation des étangs
- Co-participation à des colloques nationaux et rédaction d'articles
- Animations sur site pour des étudiants en Géographie

### Vigilance Jussies



- Surveillance des sites sensibles ou colonisés par les jussies pour suivre l'évolution.
- Cartographie des sites colonisés associée à un tableau précisant la date d'apparition et les facteurs éventuels de dissémination.
- Sensibilisation des gestionnaires et autres acteurs locaux (élus, entrepreneurs...),
- Réunions d'information et visites sur site,
- Réalisation d'une fiche technique en partenariat avec le Cemagref...

### Organisation de journées d'échanges et de réunions d'informations sur différents thèmes

- Les Jussies : reconnaissance et moyens de lutte avec le Conseil général des Landes
- Pisciculture extensive (invitation des gestionnaires à assister à des vidanges d'étang)
- Risques sanitaires aquacoles avec le groupement de défense sanitaire aquacole d'Aquitaine
- Aménagement des points d'abreuvement avec la DDCSPP du Gers
- Journées mondiales des zones humides et Journées Nature de Midi-Pyrénées
- La forêt : vitale pour l'eau et les zones humides avec le CRPF et Arbres et Paysages 32
- Loi sur l'eau et les milieux aquatiques avec le service « Eau et risques » de la DDT du Gers
- Organisation des 1ères Rencontres des Etangs de l'Armagnac en 2007 avec les interventions de : l'AREMIP, l'Université de Toulouse le Mirail et le laboratoire GEODE, la Fédération des parcs naturels régionaux de France / Pôle relais national des zones humides intérieures, l'Agence de l'Eau Adour Garonne, et de l'ADASEA 32.



Les 1ères Rencontres des Etangs de l'Armagnac le 30 mars 2007 à Réans ont réuni 70 personnes (élus, gestionnaires, institutionnels, associations...) pour dresser le bilan de la première phase d'Assistance Technique à la gestion des zones humides.

### Réalisation de documents techniques et de communication

- Fiches techniques
- Lettres de liaison « l'écho des Pesquès »
- Plaquette d'information
- Poster
- Exposition sur les Zones Humides du Gers (en cours de réalisation)

